

Dossier spécial quai des Salines (03.2009)

Première étape de la revitalisation intégrée du coeur de Tournai

Aujourd'hui, le quai des Salines est un vaste parking au sol dégradé, qui en fait un lieu sans attrait à proximité du cœur de ville. Le chantier, qui débutera en août prochain, a pour objectif de révéler le potentiel de ce lieu privilégié afin d'y créer un espace conjuguant harmonieusement tous les modes de déplacement (piéton, vélo, voiture).

Le projet s'articule et se tisse autour du patrimoine présent et s'attache à le valoriser : façades classées, alignement d'arbres remarquables, Pont des Trous, Pont de Fer et bien évidemment l'Escaut.

L'élargissement du trottoir et une mise en lumière appropriée permettront de souligner l'alignement de façades remarquables dont certaines sont classées. Du côté des façades, la végétation viendra réguler et encadrer la circulation automobile à l'image d'une limite naturelle. Mais elle a aussi pour but de protéger et de préserver la promenade qui abrite les modes de déplacement doux le long de l'Escaut.

La requalification du quai des Salines permettra de conserver le stationnement tout en offrant aux usagers une promenade attractive et active, ponctuée et rythmée par des lieux favorisant le repos et la contemplation.

La promenade se déclinera sur deux niveaux dont une partie basse, du côté des garde-corps à Tête de Lions, où se côtoieront promeneurs et cyclistes empruntant le RAVeL, dans la continuité du quai Notre-Dame (même niveau, même sol en pierre bleue). Cette promenade longera une plateforme en platelage bois légèrement surélevée (38 cm), accessible à tous grâce à des rampes. L'ondulation horizontale et verticale du platelage bois déclinera plusieurs types de bancs. Ceci permettra une variation d'ambiance en jouant notamment avec les différents cadrages de vue et la végétation qui s'insèrera entre la promenade et la voirie. L'utilisation du bois dans ce type de projet public a déjà été testé et donne d'excellents résultats comme sur la Place d'Armes à Namur. Rappelons que le bois, par sa patine, vire au gris avec le temps et s'accommode donc parfaitement avec la dominante minérale de la ville de Tournai.

Les points de jonction et les intersections avec les limites du site ont été conçus afin d'offrir une continuité optimale pour le réseau piétonnier et plus particulièrement au niveau de l'embranchement avec la rue du Cygne, où la partie à l'Ouest du Pont de Fer peut être considérée comme un espace résiduel. Cette volonté de relier les quais avec l'ensemble de la ville se formalisera à cet endroit par un aménagement s'articulant autour d'une place piétonne et d'un belvédère. Ces derniers communiqueront entre eux et constitueront alors un point fort dans l'amorce de la promenade. A l'opposé, l'aménagement s'achèvera sur le Pont des Trous et prévoira un sol continu entourant la tour du Pont des Trous et permettant la continuité du RAVeL avec le quai Casterman, mais aussi la liaison avec la rue François-Joseph Peterinck et le Jardin de la Reine.

La conception du quai des Salines a été étudiée afin de garantir la pérennité de l'aménagement. Une attention particulière a été apportée à la préservation du système

